Vos questions / nos réponses

Besoin d'un coup de main

Par Profil supprimé Postée le 12/02/2011 13:25

> bonjour,je m'appelle Julie.mon petit ami est "tombé" dans l'héroine il y a 4 ans ,il prend de la méthadone(120mg) depuis 1an et demi ,deux ans.il souhaite arréter tout ça au plus vite ,il est même très motivé mais l'infirmier du centre de soins ne veut pas l'envoyer en sevrage.je voulais savoir s'il avait besoin du consentement de son centre de soins pour faire un sevrage?comment doit-on si prendre ? merci d'avance j'attend votre réponse avec impatience

---

Mise en ligne le 14/02/2011

Bonjour,

Il n'y a normalement aucune raison qui puisse empêcher votre ami de mettre en place son sevrage lui même, comme cela peut être le cas en prenant contact avec l'équipe du service hospitalier dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Ceci dit, l'avis d'un professionnel qui l'accompagne dans sa démarche de soin depuis plusieurs mois n'est pas anodin. En effet, même si l'avis de l'infirmier peut être vécu comme une incompréhension de la part de votre ami, il convient de bien dialoguer avec lui afin de saisir ce qui motive son opposition.

Si votre ami souhaite parler plus en détail de ses difficultés de prise en charge, indiquez lui que nos écoutants sont disponibles au 0800.23.13.13, 7jrs/7, de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CHU de Rennes Pontchaillou - Unité hospitalière d'Addictologie

2 rue Henri-Le-Guilloux
Service Maladies du Foie
35033 RENNES

Tél : 02 99 28 42 98
Site web : www.chu-rennes.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi: 8h00-18h
Accueil du public : Consultation externe sur rendez-vous pour l'entourage : vendredi après-midi assurée par une psychologue

Voir la fiche détaillée